

CINÉMA

Musique et Cinéma

Même en d'autres circonstances il eût été naturel de consacrer le premier article que je publie dans cette revue aux rapports du cinéma et de la musique.

L'actualité rend cette nécessité plus impérieuse encore. Le film sonore et parlant n'est-il pas à l'ordre du jour et sa prodigieuse ascension depuis un an ne laisse-t-elle pas entrevoir la mort du film muet, et, par voie de conséquence, l'accroissement de l'importance de la musique ?

Le problème est plus complexe qu'il ne semble. Depuis la naissance du cinéma, on a beaucoup écrit sur son alliance obligatoire avec la musique. Il y aurait eu bien d'autres choses encore à dire que ce qui en fut dit. Et la vérité d'hier était sans doute très différente de ce qu'on en a pensé. La musique en effet n'était guère nécessaire à tous ceux qui, gens de métier, voyaient les films tous nus, dans les petites salles de travail où la projection s'est toujours suffi à elle-même.

De combien de visions ai-je ainsi le souvenir et je vous affirme que, lorsque le film est bon il se passe parfaitement d'accompagnement. On en oublie jusqu'au bruit monotone de l'appareil de projection dont on croirait qu'il doit troubler complètement le spectacle.

Le rôle de la musique était donc bien un rôle de soutien, bon surtout pour les films médiocres. Il va sans dire que si, au plaisir des yeux s'ajoutait celui de l'ouïe, rien n'en était gâté, mais on peut avouer maintenant que le cinéma n'avait guère à se vanter de cette nécessité.

Aujourd'hui que le film parle ou chante ou bruisse, il ne peut plus être question de considérer la musique comme un soutien, ce terme impliquant une indépendance absolue. Elle n'est plus, elle ne doit plus être en dehors de l'œuvre ; elle en est un des éléments.

Remarquez qu'il ne faut pas juger de son rôle sur celui qu'on lui attribue dans les premiers essais ; ils se résument et se symbolisent dans les petites ritournelles que l'on joue peu dans les sous-titres des actualités.

Si la musique devait se limiter à ce rôle de parent pauvre, ce serait pitié. Encore plus lamentable serait d'imaginer qu'elle jouera au cours des films pendant que les acteurs n'auront rien à se dire. Ce serait une faute énorme car cela priverait le film parlant d'une de ses qualités essentielles, bien que d'apparence paradoxale à la possibilité de faire des effets de silence.

Mais, dira-t-on, si la musique ne joue ni pendant

les sous-titres, ni pendant les dialogues, ni pendant les silences, que deviendra-t-elle ?

C'est bien pourquoi j'annonçais un problème complexe, car on en arrive à conclure que le film sonore fera disparaître la musique de l'écran.

Rassurez-vous. Ce n'est pas notre conclusion.

Nous croyons seulement que ce perfectionnement de l'art muet que représente la sonorisation va amener à une différenciation des genres plus poussée qu'elle ne s'était faite jusqu'à présent au cinéma.

La principale propriété, qualité dirons-nous même, du film parlé, est de rendre sa prépondérance à l'auteur.

Dans le film muet, l'auteur était forcément subordonné au metteur en scène dont l'habitude (malheureuse le plus souvent) était de broder sur un thème schématique.

Il n'en est plus question aujourd'hui et c'est un double avantage : d'abord, l'auteur sera obligé de finir son œuvre et le réalisateur sera ensuite contraint de la respecter à la lettre.

Nous n'assisterons plus au spectacle navrant d'écrivains bâclant un scénario en une heure parce qu'il leur est commandé cher alors qu'il auraient mis des mois à traiter un sujet d'une importance analogue pour la scène.

Nous ne verrons plus de réalisateurs en prendre autant à leur aise que certains le firent ou le font encore avec l'œuvre qu'ils adoptent, car, même s'ils n'en pénètrent pas l'esprit, ils seront bien contraints de le respecter malgré eux en étant fidèles à la lettre.

Et ceci nous ramène au problème de la musique. Ce retour au premier rang de l'auteur amènera une spécialisation bien nette pour la raison que le film sera soit lyrique, soit purement dramatique selon ce qu'aura voulu le dit auteur.

Et nous aurons soit des œuvres auxquelles la musique ne prendra nulle part, soit des œuvres auxquelles elle participera, soit des œuvres dont elle fera le fond.

Ces trois genres commencent à poindre dans les premières productions parlantes et sonores, de quelque pays qu'elles nous viennent.

Il n'y a pas encore de spécialisation voulue, mais nous reconnaîtrons ces diverses et inconnues tendances en faisant l'inventaire de ce que nous avons jusqu'à ce jour vu et entendu à l'écran.

MAURICE DIAMANT-BERGER

Une documentation si rigoureuse et d'une si inédite rareté, une énergie aussi peu limitée, une audace aussi résolue de la part de ceux qui nous l'ont fournie, ne méritent-elles pas que le film précité ait un succès mondial, lequel ne lui sera encore qu'une récompense bien mesquine ?

JACQUES FANEUSE.

Quelques mots sur...

MATERNITÉ (Films Fernand Weill).

Un excellent film de propagande et de

LE MONOCLE VERT (Aubert-Franco-Film)

Cette histoire à demi policière de documents volés a de quoi séduire le public bon public. M. Rudolf Meinert est un réalisateur adroit. Les ruses et stratagèmes de ses héros sont bien amenés. Avec Gaston Modot, qui figure un bandit homme du monde avec beaucoup de désinvolture, Ralph Cancy réalise un bien séduisant détective. Par contre, les artistes féminines Suzy Vernon et Betty Bird sont nettement insignifiantes.

JEUX DE DAMES (Aubert-Franco-Film)